

**Régie de Formiguères**

⊕ ⊕ ⊕ ⊕  
1, Place de l'Eglise  
66210 FORMIGUERES  
⊕ ⊕ ⊕ ⊕

**STATION DE FORMIGUERES**

⊕ ⊕ ⊕ ⊕



# TÉLÉSKI DE LA CHAPELLE

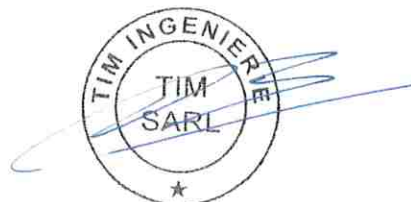
COMMUNE DE FORMIGUERES

N° PARCELLE
000 B 457 (Propriété communale)
000 B 269 (Propriété communale)

*Positionnement du télési sur le cadastre (Extrait site [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr))*

Le 21/12/2021

Bertrand DELATTRE – Ingénieur d'Affaires





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE FORMIGUERES**

Date convocation  
02/07/2021

Nombres de membres en exercice : 11  
Nombres de membres Présents : 07  
Nombres de membres Absents : 04  
Nombre de procurations : 04  
Nombre de votants : 11

Date Affichage  
02/07/2021

Séance du 8 juillet 2021

L'an deux mille vingt et un le huit juillet à 18h00, le Conseil Municipal régulièrement réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel sous la présidence de M. PETITQUEUX Philippe, Maire,

Présents : M. BRILLIARD M., M. CORREIA J. ; M. LAUBRAY. J,M.MIRAN P ; V. PICHEYRE, M. VAILLS S.,

Absents excusés :, M. DOMINGO J.D. ; Mme DABOUIS N., Mme BADIE F. ;M.PUJOL D.

Procurations : M. DOMINGO J.D à M.PICHEYRE V ; Mme DABOUIS N. à M.LAUBRAY J, Mme BADIE F. à M.BRILLIARD M, M.PUJOL D à M.MIRAN P.

Secrétaire de mairie : M.VAILLS Serge

**Objet de la Délibération :**

**DEMANDE DE DEPOTS D'AUTORISATIONS D'URBANISME DAET**

Monsieur le maire explique que dans le cadre de l'entretien, l'aménagement et la restructuration du domaine skiable et dans l'optique d'une efficacité maximum, il est indispensable d'autoriser la RMSL Formiguères à effectuer ces travaux, mais aussi à déposer les demandes d'autorisations du droit des sols sur les parcelles ci-dessous concernées, qui constituent le domaine skiable.

Le conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de donner l'autorisation à la RMSL Formiguères :

- D'effectuer sur les parcelles suivantes :
  - o Section OB Numéro 253 Propriété de l'ONF
  - o Section OB Numéro 262 Propriété communale
  - o Section OB Numéro 268 Propriété communale
  - o Section OB Numéro 269 Propriété communale
  - o Section OB Numéro 272 Propriété communale
  - o Section OB Numéro 457 Propriété communale



Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal,

2021-D069

Envoyé en préfecture le 20/07/2021

Reçu en préfecture le 20/07/2021

Affiché le

ID : 066-216600825-20210708-2021\_D069-DE

Reçu  
eVraut

**APPROUVE à l'unanimité** et **AUTORISE** la régie RMSL à réaliser les démarches nécessaires pour les demandes d'autorisations d'urbanisme DAET

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Copie certifiée conforme.

A Formiguères, le 8 juillet 2021

Le Maire,  
PETITQUEUX Philippe

